



BIENVENUE AU FOYER LE CHRIST-ROI

Informations et règles utiles lors de l'installation au foyer

Le Foyer du Christ-Roi accueille et prend soin des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre en dehors d'une structure répondant à leurs besoins physiques, sociaux et spirituels.

Nous souhaitons accueillir les résidents dans un cadre chaleureux et digne, approprié à la situation de chacun, dans le respect de leur identité propre. Tous les collaborateurs ont à cœur d'accompagner la personne âgée, au terme de sa vie, avec chaleur, respect et sérénité.

A 103 FINANCES

ADMISSIONS

Le jour de l'admission, les proches sont cordialement invités à partager le premier repas avec le résident, sur réservation.

Votre chambre

Que vous soyez logé dans une chambre à un ou deux lits, celle-ci devient votre "chez vous".

Votre chambre est meublée simplement et vous pouvez la personnaliser à votre convenance, y apporter quelques petits meubles, bibelots, votre télévision, des tableaux, des gravures, ceci dans la mesure de la place disponible. Il est déconseillé d'y mettre des tapis (maniabilité des fauteuils roulants, risque de chute, hygiène).

Il est strictement interdit de fumer dans les chambres.

Notre personnel de maison en assure avec soin l'entretien quotidien. Pour votre sécurité (sol glissant) et pour faciliter le travail, nous vous suggérons de libérer votre chambre pendant ce laps de temps.

Durant l'été, si vous désirez profiter de votre balcon, n'hésitez pas à demander un fauteuil de terrasse.

Les autres locaux communs à votre disposition

Le salon, situé à l'entrée, le "coin télé", la cafétéria, la chapelle, la terrasse, la salle d'animation vous sont accessibles.

LA VIE QUOTIDIENNE

Les repas

Nous vouons une attention particulière à votre alimentation, nous la voulons saine, équilibrée et correspondant à vos goûts et besoins.

Pour assurer la bonne marche de la maison, tous les repas sont servis à la salle à manger aux heures suivantes :

<i>Le petit déjeuner</i>	<i>à 08h15</i>
<i>Le repas de midi</i>	<i>à 12h00</i>
<i>Le repas du soir</i>	<i>à 18h00</i>

Les repas pris en commun favorisent les échanges et créent des liens entre les résidents.

Les menus de la semaine vous sont présentés chaque lundi, également sur notre site internet.

Si vous souhaitez avoir des invités pour un repas, il vous suffit de contacter la cuisine ou l'administration, de préférence la veille.

A l'occasion de votre anniversaire ou pour toute autre circonstance, avec votre famille et vos amis, notre Chef de cuisine se tient à votre disposition pour réaliser vos désirs.

Les boissons

Pour vos repas, un choix de boissons vous est proposé et chaque jour, au courant de la matinée et de l'après-midi, une boisson, souvent accompagnée d'une collation vous sont servies au salon.

Les visites

Les horaires des visites sont libres, mais nous vous rendons attentifs à certains moments de vie importants pour nos résidents. Les repas, le temps des soins, la sieste, les activités manuelles ou de stimulation, ou encore les offices religieux, sont à respecter.

Votre courrier et vos journaux

Le courrier et les journaux vous sont distribués chaque matin au salon.

Chaque semaine, vous recevrez notre petit journal interne, "LE PAPILLON DU FOYER" contenant des informations de la maison, les menus de la semaine, des jeux et le programme de l'animation.

Nous tenons à votre disposition des timbres pour votre courrier personnel et le postons volontiers.

Vos valeurs et objets de valeurs

Il est recommandé de ne pas garder dans votre chambre ou sur vous une somme importante d'argent.

Vous pouvez déposer vos valeurs, argent, bijoux, documents personnels, dans le coffre de Direction.

**Nous déclinons toute responsabilité
en cas de disparition ou de vol des valeurs
qui ne sont pas déposées dans le coffre.**

Notre équipe de soins, composée de personnes qualifiées, est là pour répondre à tous vos soucis de santé. Elle est attentive, vous apporte un maximum de bien-être, de présence et de confiance, de jour comme de nuit.

Les visites médicales

Nous avons la chance d'avoir à votre disposition plusieurs médecins traitants qui viennent régulièrement au Foyer.

Il est donc souhaité, lors de votre admission, d'en choisir un, afin d'avoir une prise en charge optimale en cas de nécessité.

Vous pouvez garder votre médecin habituel, si ce dernier est d'accord de vous suivre au sein de notre EMS.

Si vous souhaitez un rendez-vous avec votre médecin traitant, vous pouvez vous adresser aux infirmières.

Pour répondre à vos questions

Pour les questions d'ordre médical, l'Infirmier Chef, ou sa remplaçante, et le responsable de votre étage (IRUS) sont à votre disposition.

Pour les questions administratives, veuillez-vous informer auprès de la Direction, ou de l'administration.

Pour nous contacter :

Direction, administration	027 484 26 00
Infirmier Chef	027 484 26 92
Chef de cuisine	027 484 26 80
Animation	027 484 26 89
Responsable Technique	027 484 26 83
E-mail	contact@ems-christ-roi.ch

www.ems-christ-roi.ch

La cafétéria

Notre cafétéria est un lieu de rencontre privilégié pour recevoir votre famille, vos amis et les visiteurs du foyer. Elle est ouverte, tous les jours, de 9h30 à 17h30.

Le téléphone

Vous disposez d'un téléphone dans votre chambre (sortie). A votre demande, vous avez la possibilité d'avoir une ligne téléphonique directe, ainsi votre famille peut vous contacter directement, sans passer par le central. Chaque mois, la location de la ligne vous sera facturé CHF 25.-.

Vos vêtements personnels

Notre équipe de la lingerie prend grand soin de vos vêtements personnels, blanchissage et repassage. Ils sont recueillis régulièrement pendant la semaine et sont remis dans votre armoire après quelques jours. Pour votre garde-robe, nous vous conseillons d'avoir des vêtements en suffisance (lavables en machine de préférence) pour un tournus de deux ou trois semaines. Le blanchissage est compris dans le prix de pension. Pour des habits délicats, nous les confions au pressing à l'extérieur et vous facturons ce service.

Prendre soins de vous-même

Nous disposons d'un petit salon de coiffure. Chaque semaine, une coiffeuse vient au foyer, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de l'animatrice.

Chaque mois, vous pouvez bénéficier de soins de pédicure, donnés par une podologue, les rendez-vous se prennent auprès du personnel soignant.

Ces prestations vous seront facturées à la fin de chaque mois par les prestataires.

L'animation

Nos animatrices sont présentes du lundi au vendredi. Un programme hebdomadaire est fixé, comprenant des activités telles que : des exercices de mémoire, la préparation de fruits et légumes, la gymnastique douce avec une monitrice spécialisée, le chant, les soins esthétiques, les commissions à l'extérieur, les promenades accompagnées, ainsi que des activités créatrices à thèmes liées aux saisons. Chaque lundi matin, le programme des activités de l'animation vous est annoncé grâce au Papillon du Foyer, disponible sur internet également.

L'animation spirituelle

Nous respectons votre vie spirituelle. Chaque jour, le chapelet est récité à 16h45. Tous les vendredis à 15h30 la messe est dite à la chapelle. Lors d'un décès, avant de se séparer du défunt, un hommage lui est rendu dans la chapelle du foyer.

L'accès à l'extérieur

Chacun peut sortir librement du Foyer pour profiter du jardin, pour autant qu'il n'y ait pas de contre-indication médicale.

Si votre famille vient vous chercher pour une sortie, vous êtes priés d'en informer l'infirmière de garde, pour éviter que l'on vous cherche inutilement.

**VOTRE BIEN ÊTRE ET VOTRE CONFORT
SONT NOTRE RAISON D'ÊTRE.**